

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

51^e assemblée générale au Buffet de la Gare de Siviriez.

Devant une brillante participation, M. Georges Chassot, président, ouvre les débats.

Il adresse des salutations spéciales à la délégation de la Société broyarde d'apiculture, aux membres d'honneur venus nous témoigner leur appui, et souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Quelques apiculteurs sont excusés.

Sans tarder, nous passons aux délibérations. Le président nomme M. Philippe Rouiller et M. Bernard Rohrbasser comme scrutateurs; sans objections, ils sont acceptés par l'assemblée.

La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du PV de l'assemblée 1980, lequel est admis avec remerciements à son rédacteur.

Dans son rapport, le président relève l'importante famille des apiculteurs de la Glâne puisque, ce jour, 217 membres encouragés par 104 membres amis forment notre belle section. Le comité, les inspecteurs des ruchers et les conseillers apicoles méritent notre reconnaissance pour cet effectif jamais atteint jusqu'à ce jour. Il rappelle la mémoire de nos chers membres disparus dont le souvenir reste gravé.

Au chapitre des activités, il plaît à notre président de remercier les diverses commissions qui forment notre comité; elles assurent une marche harmonieuse de notre section. Il félicite M. Michel Curty, caissier, pour la présentation irréprochable des comptes 1980. Un merci spécial est adressé à M. Paul Vaucher, président de la Veveyse, qui a bien voulu accueillir la Glâne pour un pique-nique intersociété, ce qui permit de nouer de nouveaux liens d'amitié.

Cinquantenaire: mission accomplie devant une belle participation, ce fut une réussite sans bavures. Le président remercie les personnes qui ont œuvré pour cette fête inoubliable par leur travail et leur présence.

Récolte 1980: la floraison tardive, le froid, la pluie ont permis à nos abeilles d'offrir à leur maître une petite récolte, malgré une miellée tardive dans un secteur du district.

Sucre: malgré le marché du sucre toujours difficile, le Centre Coop de Romont nous assura un approvisionnement suffisant en sucre avec une ristourne de 5 %. Merci aux dirigeants Coop.

En conclusion de son rapport, notre président demande que, tous, nous contribuions à la sauvegarde de la belle nature que le Créateur a offerte à l'homme.

Rapport de l'inspecteur des ruchers: dans son rapport, M. Curty, inspecteur des ruchers, relève que l'état sanitaire du rucher glânois s'est bien amélioré malgré les deux cas de loque américaine décelés en 1980. Il attire l'attention sur l'acariose et le noséma qui font de gros ravages au printemps 1981 et demande aux apiculteurs d'être très vigilants. Il rappelle aux apiculteurs l'inscription obligatoire de toutes les colonies auprès de l'inspecteur du bétail et la taxe, dès le 1^{er} janvier 1981, fixée à Fr. 1.50 par colonie.

Rapport de la commission d'élevage: M. Louis Demierre donne les détails sur l'organisation du groupe de l'élevage; il relève la bonne marche de la station de Lentigny. Il nous annonce que le cours d'élevage 1981 sera donné dans le rucher de M. Maurice Clerc, à Villaz-St-Pierre.

On entendit les rapports de l'assemblée de la Fédération fribourgeoise et de la

SAR par M. Jean Chammartin et M. Maxime Rutscho qui, tous deux, revalorisent l'excellent travail qu'accomplissent ces organisations apicoles.

Compte 1980: M. Michel Curty, notre trésorier, par des chiffres précis nous prouve que la situation financière de notre société est saine. La commission vérificatrice des comptes demande à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés et de donner décharge aux organes responsables avec félicitations et remerciements à M. Curty, caissier.

Activité été 1981: le président donne connaissance de la liste des apiculteurs chez qui une visite de rucher aura lieu durant l'été, et il remercie les apiculteurs qui mettent le rucher à disposition.

Distinction SAR : M. Chassot a l'honneur de remettre les distinctions à huit de nos membres, lesquels sont félicités pour leur fidélité et le bel exemple qu'ils donnent aux jeunes apiculteurs.

Cotisation 1982: celle-ci est maintenue à Fr. 25.— pour les membres à la grande cotisation, puis à Fr. 5.— pour les membres amis.

Dépôt du matériel apicole: M. Raymond Bugnon, responsable, donne des précisions concernant la marche du dépôt. Le président remercie M. et M^{me} Bugnon pour leur dévouement au service des apiculteurs.

Dans les divers, nous avons eu la grande joie d'entendre M^{me} Rose Herren, secrétaire de la Société d'apiculture de la Broye, ainsi que M. Clément Delley, président, qui par des paroles encourageantes relevèrent l'excellent esprit qui règne dans notre société. Par leurs félicitations et leurs remerciements, ils nous disent encore la grande joie qu'ils ont eu de participer à la fête du cinquantenaire de notre société.

M. Gérard Dousse, membre de notre société, remercie le comité de toute l'organisation dont peuvent bénéficier les apiculteurs en détresse. Le président remercie M. Dousse qui, seul, a organisé la tombola du cinquantenaire; ce fut une parfaite réussite.

A 22 h. 10, le président salue l'arrivée de M. Christinaz, opérateur, et le remercie d'avoir accepté de nous présenter le magnifique film sur le Parc national.

En terminant cette assemblée, le président adresse un merci spécial au comité, félicite les membres de leur attention durant la soirée et souhaite à tous un bon retour.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MORGES ET ENVIRONS

Pour agrémenter notre assemblée générale, notre comité nous a convoqués au four banal de Romanel. Le local, transformé et embelli, peut encore recevoir les ménagères qui veulent cuire leur pain, leurs gâteaux aux fruits et leur «taillé». Les outils du fournier sont là, prêts à servir, et la bonne odeur du pain flotte encore dans l'air ambiant. Le comité, aidé de membres bénévoles, a préparé et décoré la salle. Chaque convive a sa place marquée par un petit bouquet de fleurs. L'atmosphère est à la joie: on se salue, on se congratule, on s'extasie devant tant de bonnes intentions de la part des organisateurs.

La partie administrative est rapidement menée par notre président.. Dans son rapport, il souhaite la bienvenue à tous et retrace les activités de la section en l'année 1980: cours pour ceux qui veulent encore apprendre et se retrouver pour discuter devant une ruche ouverte, course à Kunten, chez les Frères Meier, élevage de reines, etc. M. Graf, notre inspecteur, nous met en garde contre les maladies et dresse un tableau assez sombre de la situation dans notre région. Cependant il nous engage à ne pas perdre courage; avec de l'hygiène, de la propreté, de la dis-

cipline et les produits mis à notre disposition, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance. Notre caissière nous annonce un léger bénéfice pour l'année écoulée.

La séance terminée, une bonne odeur se répand dans la salle ; les cuisiniers improvisés, d'un habile coup de couteau, remplissent les assiettes d'une succulente raclette et ont fort à faire pour renouveler les rations. Les langues se délient, aiguisees par un excellent Vinzel offert par la société. Les appétits sont satisfaits et M. de Buren délivre quelques insignes pour 25 ans de fidélité. Sont en outre récompensés pour 40 années, M. Cruchon et M. Herdegen, notre doyen. Par un discours d'une belle envolée, dicté de convictions profondes, notre valeureux bientôt nonagénaire nous tient sous le charme de son inspiration. C'est avec plaisir que nous le reproduisons.

40 ans d'apiculture le 24 avril 1981

« Il fallait que M. de Buren me le rappelle et me téléphone pour me prier de participer à la réunion de ce soir. J'ai depuis quelque temps des douleurs dans le dos qui restreignent mon activité et aussi mes sorties. Pour finir je me suis décidé, non seulement pour recevoir la distinction que la société donne à ceux qui sont membres depuis 40 ans, mais aussi pour vous rencontrer encore une fois.

» Faisons un retour en arrière : 1940, c'était au début de la Dernière Guerre mondiale ; un ami m'a donné 3 ruches. J'ai accepté après quelques hésitations et je ne l'ai jamais regretté malgré une activité accrue. Une fois commencée, la garde des abeilles vous astreint et vous subjugue. Les essaims arrivent plus souvent que le miel, on achète de nouvelles ruches et on finit par être submergé par le travail auquel on ne s'attendait pas. Mais c'est déjà trop tard, il faut continuer et j'ai continué. J'ai eu jusqu'à 20 colonies. Il y avait de bonnes années, d'autres moins bonnes. L'apiculteur ne vit pas seulement de foi mais aussi d'espérance.

» Il s'attache à ses petites bêtes et apprend d'elles la grande vertu de la patience. Un des grands handicaps pour l'apiculteur est le manque de temps. Les maladies sont aussi venues : j'ai eu deux fois la loque et, à l'heure qu'il est, il ne me reste que 2 colonies dont je me séparerai dans le courant de l'été. C'est donc probablement la dernière fois que vous me voyez ici en assemblée. Peut-être vous rencontrerais-je de temps à autre en ville de Morges et aurais-je le plaisir de vous parler d'abeilles et de miel.

» Sur la terre il y a un temps pour tout, un temps limité : rien n'est définitif. Je crois cependant que Dieu dirige toutes choses et les 40 années d'apiculture m'ont beaucoup appris. La création toute entière, y compris les abeilles, est une manifestation de la grandeur, de la sagesse et de la bonté du Créateur. Il a certainement voulu que les abeilles nous piquent mais ce qui est étonnant c'est que, malgré les nombreuses piqûres reçues, nous ne soyons pas plus piqués que nous sommes.

» Maintenant je vous quitte et je vous dis un dernier mot : au revoir ! Non seulement dans la ville de Morges mais encore pour plus tard. Savez-vous que je suis un de ceux qui croient à la Vie Eternelle. Quand nous aurons quitté la terre, nous trouverons derrière le rideau une vie qui continue. Nous nous reverrons et nous aurons beaucoup de choses à apprendre. Je ne sais pas s'il y a des abeilles dans la vie future, mais je sais que la Bible en parle, surtout du miel, et que le peuple juif devait bénéficier des richesses de la Palestine découlant de lait et de miel. Le roi Salomon a aussi chaudement recommandé l'usage du miel. Et si jamais l'abeille pouvait avoir une signification dans la vie future je n'hésiterais pas à me mettre sur les rangs, ceci malgré les négatives recherches de M^{me} Wahli. »

La soirée avance, il faut se quitter en se donnant rendez-vous chez notre ami Robert André, pour le lendemain. Diminué dans sa santé et ses activités, notre

ancien caissier est heureusement aidé par sa fille qui reprend avec plaisir et compétence la conduite de son rucher. La solidarité n'est pas un mot réservé seulement aux pays de l'Est.

M. Jordan

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS DU SAMEDI 28 MARS 1981 A 14 H., AU BUFFET DE LA GARE, LE LOCLE

M. Claude Vermot, président, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux participants, spécialement à nos membres ayant plus de 50 ans de sociétariat.

Le verbal de la dernière assemblée générale ne soulève aucun commentaire si ce n'est des remerciements à son auteur.

Etat sanitaire

Il ressort des rapports de MM. Schaefer et Baillod que l'état sanitaire est satisfaisant ; un ou deux cas d'acariose ont fait prendre des mesures. Il est demandé à chaque apiculteur de bien contrôler son rucher et, si nécessaire, de faire appel à nos inspecteurs qui sont à notre disposition. Les contrôles des ruchers se font régulièrement de sorte que l'on fasse le tour des cercles au moins tous les 3 ans.

Rapport du groupe d'élevage

M. François Mojon, moniteur éleveur, nous rappelle le rapport de la commission d'élevage paru dans le journal N° 1-2 1981. M. Théo Baillod nous donne rapport du Centre de fécondation de La Roche, station qui fêtera son 10^e anniversaire cette année.

Orientation du moniteur éleveur

M. François Mojon donne des conseils à ceux qui veulent faire de l'élevage, soit en station, soit dans leurs propres ruchers. Il nous présente à cette occasion le matériel nécessaire et précise que la séance du 15 avril prochain est prévue pour traiter le problème de l'élevage par notre conseiller apicole.

Rapport du conseiller apicole

M. Jean Bichet rappelle les prochaines séances :

- le 15 avril 1981, au Cercle de l'Union, à La Chaux-de-Fonds, à 20 h. ;
- le 9 mai 1981, visite des ruchers chez M. Jean Bichet, à Villeret et Cormoret ;
- le 23 mai 1981, visite du rucher chez M. Mario Dubois ;
- le 13 juin 1981, visite du rucher chez M. André Boegli ;
- en juillet 1981 (la date doit encore être précisée), en France.

Rapport de la déléguée à la SAR

M^{me} Ida Vermot donne connaissance des principaux faits de cette assemblée dont le compte rendu officiel peut être lu dans le N° 4, page 109, du bulletin de la SAR.

Rapport de la Fédération cantonale

M. Jean-Bernard von Allmen fait rapport sur les activités de la fédération.

Programme 1981

M. Claude Vermot profite de ce moment pour remercier les différents membres qui s'occupent de la vie de notre section : M. André Buri, pour la parfaite organisation de la soirée du 14 mars 1981, M. Jean Bichet, pour l'organisation de ses cours et visites.

La torréé organisée par M. Jean-Bernard von Allmen aura lieu dimanche 6 septembre 1981.

50 ans de sociétariat

M. Georges Matthey ; M. Georges Gretillaz ; M. Henri Matthey ; M. Marcelon Mathey-Doret ; M. Charles Huguenin ; M. Théo Baillod reçoivent une petite attention pour 50 ans ou plus d'activité. Bravo ! Au nom de ces personnes, M. Georges Matthey remercie.

Divers

M. Théo Baillod propose que la station de La Roche soit reprise par la société, il demande l'aide de forces jeunes pour la maintenir en état.

Aucune décision n'est prise à ce sujet, ce cas sera discuté à la prochaine assemblée d'automne. Pour l'instant, une équipe se met à disposition pour l'entretien ; le rendez-vous pris est fixé au dimanche matin 10 mai 1981.

M. Jean Bichet annonce que nous pourrons choisir nos étiquettes, il y aura 2 sortes. Les étiquettes seront uniquement vendues aux membres de la société.

M. Jean Bichet nous présente un nourrisseur de sa fabrication et se tient à disposition pour le présenter aussi aux membres absents.

Séance officielle levée à 16 h., suivie de 2 films : «La Vie des Abeilles» et «Le Monde des Etangs». *JV*

A VENDRE ruche simple Burki, de 14 cadres à parois simples pour 2 hausses; 1 balance pour ruche DB; 1 balance plate de 50 kg; hausse pour ruche à 10 cadres DB.

Gustave Duruz, 1434 Ependes. Tél. (024) 35 12 59.

A VENDRE extracteur à l'état de neuf pour 3 cadres de corps ou 6 cadres de hausse (prix Fr. 350.—).

S'adresser: **(027) 22 69 73** (après 20 h.).

A VENDRE tabac pour la pipe d'apiculture, Fr. 8.— le kg. Envoi par 2 kg. Paiement par CCP.

Gustave Duruz, 1434 Ependes. Tél. (024) 35 12 59.

A VENDRE en très bon état: 7 corps de ruches DB (pour pavillon); 10 coussins nourrisseurs DB (2½ litres); 10 planches couvre-cadres; 5 ruchettes neuves DB pour fécondation (stations).

S'adresser: **Péclard Jean-Michel, 1315 La Sarraz. Tél. (021) 87 62 80.**

A VENDRE pour cause de décès, 15 ruches vides DB; un extracteur à main; 6½ cadres à l'état neuf ainsi que du matériel apicole.

S'adresser à **M^{me} veuve A. Brügger, ch. des Vignes 1, 2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 31 43 27.**